



HAL
open science

Master Comptabilité-finance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Comptabilité-finance. 2016, Université d'Auvergne - UDA.
hceres-02041688

HAL Id: hceres-02041688

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041688>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Comptabilité-finance

- Université d'Auvergne - UdA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université d'Auvergne - UdA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Comptabilité-finance* a été ouverte en septembre 2012 et fait partie de l'offre de formation de l'Ecole Universitaire de Management - IAE de Clermont-Ferrand. Cette mention comporte en première année (M1) deux semestres différenciés S1 et S2 entre *Comptabilité, contrôle, audit* (CCA) et *Finance* avec 35 % de cours mutualisés. Ceux-ci débouchent sur trois spécialités de deuxième année (M2), la spécialité *Comptabilité, contrôle, audit* (CCA), la spécialité *Marchés financiers* et la spécialité *Gestion de patrimoine*. Le M1 CCA comprend deux parcours, l'un entièrement en français et l'autre partiellement en langue anglaise (48 % des enseignements) ouvert en septembre 2014. La spécialité *Marchés financiers* comporte trois parcours : un parcours *Marchés financiers* en français et deux parcours en langue anglaise ouverts en septembre 2015 : *Accounting & finance* et *International finance and economicst*. Enfin le M2 CCA fait l'objet d'une délocalisation au Maroc à Casablanca.

L'objectif est d'apporter aux étudiants les compétences de haut niveau nécessaires pour occuper un métier en relation avec l'expertise comptable, la comptabilité et le contrôle de gestion dans les sociétés pour la spécialité CCA, l'analyse et le conseil en matière de placements sur les marchés financiers et la gestion de ceux-ci pour la spécialité *Marchés financiers*, le conseil en gestion de patrimoine pour la spécialité *Gestion de patrimoine*. La spécialité CCA constitue aussi une préparation au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) qui est un diplôme obligatoire pour accéder à la profession réglementée d'expert-comptable ; les masters CCA présentent la particularité d'accorder par équivalence cinq des sept épreuves du DSCG. La construction du cursus permet de concilier deux exigences : respecter le programme officiel du DSCG ce qui implique une organisation tubulaire des masters CCA, tout en permettant une spécialisation progressive pour les étudiants qui ne se destinent pas à l'expertise comptable. Les programmes des deux M1 sont suffisamment proches pour que des étudiants de M1 CCA puissent avoir accès aux M2 *Marchés financiers* et *Gestion de patrimoine*. Par contre l'inverse n'est pas possible en raison de la nécessité de suivre l'intégralité du programme officiel pour avoir les équivalences du DSCG. La présence de cursus en anglais incluant des enseignements liés aux activités financières internationales et à la comptabilité anglo-saxonne permet l'accès aux métiers de la finance et de la comptabilité internationale.

L'ensemble de la mention est ouvert à la fois en formation initiale, en formation continue et à la procédure de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les spécialités de M2 CCA et *Gestion de patrimoine* peuvent être suivies en alternance (apprentissage, contrats de professionnalisation).

Synthèse de l'évaluation

Le master mention *Comptabilité-finance* est de bonne qualité. La mention est bien construite avec une progression des enseignements qui permet une spécialisation progressive en adéquation avec les objectifs fixés et les métiers visés à l'issue des spécialités de M2. Grâce à un environnement professionnel riche et bien exploité par de nombreux partenariats permettant une participation active des milieux professionnels, cette mention garantit un bon niveau de professionnalisation encore renforcé par la possibilité d'effectuer la formation en alternance pour les spécialités CCA et *Gestion de patrimoine*. L'objectif de professionnalisation se révèle aussi par la mise à disposition aux étudiants d'une salle de marché école et de bases de données financières pour la spécialité *Marchés financiers* ; la relation forte entretenue avec l'ordre des experts comptables de la Région Auvergne et la préparation des étudiants au DSCG pour la spécialité CCA ; l'existence d'un module « Entreprise » consacré à la présentation des métiers de la Gestion du patrimoine, des conditions d'exercice dans différentes structures, ainsi qu'un séminaire consacré aux techniques comportementales pour la spécialité *Gestion de patrimoine*.

Bien qu'il s'agisse d'une mention à vocation essentiellement professionnelle, la recherche est bien présente dans les enseignements garantissant la qualité académique de ceux-ci et la capacité à développer le nécessaire esprit critique

des étudiants pour occuper des fonctions d'encadrement et de direction, éléments indispensables d'un master universitaire de qualité. L'ambitieuse politique de développement international permet aux étudiants d'acquérir et de pratiquer l'anglais professionnel en relation avec les métiers visés, d'acquérir les connaissances et compétences propres à une carrière à l'international et à la compréhension des modes de fonctionnement des entreprises dans une économie mondialisée, d'échanger avec des étudiants et enseignants d'autres cultures, de bénéficier de la possibilité d'avoir une expérience à l'étranger sous la forme d'un semestre d'enseignement, d'un stage ou d'une année de césure.

Les effectifs sont élevés (plus de 50 pour chaque spécialité) sauf pour la spécialité *Marchés financiers* (de 12 à 20 étudiants). La sélectivité de la formation (plus de 200 dossiers par spécialité) garantit la qualité des étudiants et un taux de réussite élevé, supérieurs à 88 %. L'équipe pédagogique est de bonne qualité, composée d'enseignants académiques et professionnels. Toutefois, dans la spécialité *Gestion de patrimoine* les professionnels dominent et dans la spécialité les professeurs des universités sont peu nombreux. Les modalités d'enseignement et d'évaluation des étudiants sont relativement diversifiées, faisant une place intéressante à l'outil numérique, tel que l'accès à une salle de marché en ligne, les études de cas, les mises en situation, sauf semble-t-il pour la spécialité *Gestion de patrimoine* où l'évaluation ne se fait que par examen terminal. L'ensemble assure pour les spécialités CCA et *Gestion de patrimoine* une bonne notoriété et une insertion de qualité tant par les taux d'emplois (taux de recherche d'emploi à moins de un an entre 0 % et 8,5 % selon les années) que par les caractéristiques de ces emplois qui sont stables dans plus de 62 % des cas avec un salaire très correct à l'embauche. L'insertion est plus incertaine pour la spécialité *Marchés financiers* avec un taux de recherche d'emploi qui va de 25 % à 33 % et des emplois stables qui ne dépassent pas les 45 %.

Si la qualité d'ensemble de la formation est élevée, on notera cependant certains regrets tel que l'absence des projets tutorés dans la formation, la faiblesse des crédits européens (ECTS) accordés aux stages et périodes de professionnalisation, l'absence de module de mise à niveau quand bien même cette mention est relativement spécialisée dès le M1. Ce choix suppose que la culture générale en gestion qui est nécessaire à tout cadre d'entreprise, ait été acquise en licence, ce qui rend difficile l'accès de la formation à des étudiants qui ne sont pas initiés à la gestion et en particulier à la comptabilité pour le master CCA.

Si des conseils de perfectionnement existent, ils sont organisés par spécialité et il ne semble pas y avoir de conseil de perfectionnement de la mention. Plus généralement le dossier manque d'éléments concernant le pilotage, la coordination d'ensemble de la mention qui semble assez faible.

On regrettera également un dossier parfois insuffisamment renseigné et manquant d'éléments de preuve en annexe (exemples : compte rendus de réunions, etc.), nuisant à une appréciation fine de la formation, notamment en ce qui concerne : le positionnement vis-à-vis des licences, les réunions de pilotage de la formation, le degré d'implication des enseignants dans le pilotage, les compétences transversales, l'attractivité de la mention, le suivi et l'évaluation des stages, l'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières, l'activité des associations d'anciens, les modes de fonctionnement des conseils de perfectionnement et de l'évaluation des enseignements. De ce point de vue on appréciera toutefois le souci de dégager pour chaque item du dossier des points forts et des points faibles avec axes d'amélioration.

Points forts

- Un développement international de haut niveau dans tous ses aspects.
- Des partenariats professionnels de bon niveau et une bonne insertion dans l'environnement socioprofessionnel.
- Des enquêtes d'insertion complètes qui attestent de la qualité de celle-ci pour les spécialités CCA et *Gestion de patrimoine*.
- Pour les masters CCA et *Marchés financiers* une équipe enseignante bien équilibrée entre professionnels et enseignants-chercheurs.
- La possibilité de suivre deux des trois spécialités en alternance.
- Des effectifs d'un bon niveau et un taux de réussite élevé.
- Une organisation et des enseignements en adéquation avec les métiers visés.
- Un bon niveau de notoriété.
- Des modalités d'enseignement et d'évaluation riches et variées, sauf pour l'évaluation dans la spécialité *Gestion de patrimoine* qui est exclusivement en examen terminal.
- La possibilité de se réorienter à l'issue du M1.

Points faibles

- Pour la spécialité *Marchés financiers*, une insertion professionnelle qui reste perfectible.
- Pour la spécialité *Gestion de patrimoine*, une présence relativement faible des enseignants-chercheurs ; pour la spécialité CCA, des professeurs des universités peu présents.
- L'absence des projets tuteurés.
- Le caractère lacunaire du dossier sur un certain nombre de points.
- La relative faiblesse des ECTS accordés aux stages et périodes de professionnalisation.
- Un pilotage d'ensemble perfectible avec l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Recommandations :

Il conviendrait de préciser le positionnement par rapport aux licences, augmenter la présence des enseignants-chercheurs en M2 *Gestion de patrimoine* et des professeurs des universités en master CCA, améliorer le pilotage d'ensemble en organisant par exemple un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, développer les projets tuteurés, augmenter les ECTS des stages, diversifier les modalités d'enseignement et d'évaluation en M2 *Gestion de patrimoine*, mettre en œuvre autant que faire se peut des actions permettant de réduire le taux d'étudiants en recherche d'emploi pour le M2 *Marchés financiers*.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'adéquation du cursus aux objectifs et métiers visés est clairement explicitée, cohérente et bonne, à condition que les étudiants qui intègrent ce dispositif disposent d'un certain nombre de prérequis, notamment pour la spécialité CCA. Il s'agit d'une mention de master spécialisée dans la finance, la comptabilité et le contrôle, les enseignements liés aux autres domaines de la gestion restent marginaux. Ce choix suppose que la culture générale en gestion qui est nécessaire à tout cadre d'entreprise, ait été acquise en licence. Cette nécessité se fait plus forte pour le master CCA puisque celui-ci doit répondre à des exigences en matière de connaissances qui sont définies par un référentiel déposé au journal officiel et ne peuvent être acquises sur la seule base du master. Cela rend ce master difficilement accessible à des étudiants ne disposant pas d'une licence de gestion et plus spécifiquement d'une licence à dominante comptable et financière.</p> <p>Les objectifs professionnels sont décrits de manière claire, mais assez sommaire, les objectifs scientifiques ne sont pas précisés. Par contre, les compétences professionnelles attendues sont présentées de manière claire et précise. Les débouchés en termes de métiers sont bien établis. Le détail des enseignements est en parfaite cohérence avec ces objectifs et ces métiers, peut-être avec un petite nuance pour le master CCA où le volume horaire en finance et en fiscalité semble un peu juste en regard du programme officiel du DSCG.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le positionnement de la mention est bien étudié. Elle évolue dans un environnement riche au sein duquel elle est très bien insérée.</p> <p>Le seul point d'insatisfaction consiste en l'absence dans le dossier, de positionnement par rapport aux licences de l'Université d'Auvergne. Cela est gênant dans la mesure où cette mention implique pour les entrants un certain nombre de prérequis.</p> <p>La formation est adossée au laboratoire de recherche CRCGM (Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management). Plus précisément, la thématique de recherche « Gouvernance et Valeur » du CRCGM est en adéquation avec les problématiques abordées dans la formation ce qui offre une articulation pédagogique de qualité aux étudiants.</p> <p>La formation bénéficie de retombées positives liées à des partenariats multiples. On peut relever une liste riche d'une quarantaine d'organismes partenaires qui participent à la formation de manière classique (jurys de recrutement, enseignement, conseils de perfectionnement, stages ou</p>

	<p>contrats de professionnalisation). En outre, la mention bénéficie de partenariats plus spécifiques : une Chaire « valeur et Responsabilité Sociales des Entreprises » qui permet aux étudiants d'accéder à des données de notation sociale et participe au financement de doctorants, un partenariat en recherche industrielle, un accord-cadre avec l'ordre des experts comptables et la compagnie des commissaires aux comptes, des professeurs invités issus d'universités étrangères, des associations d'anciens pour chaque spécialité. Cette formation bénéficie d'un quasi « monopole » régional dans le sens où il n'existe pas de formation universitaire équivalente dans la région Auvergne. Par contre ce type de formation est courant au niveau national. Dans le secteur privé, l'Ecole de commerce de Clermont propose des formations comparables. Toutefois la mention évaluée se différencie de diverses manières : l'appui du réseau national des masters CCA, un important développement à l'international, une bonne notoriété (classement SMBG, Le Monde, Le nouvel Observateur) renforcée par l'appartenance au réseau des IAE.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de la mention est classique et relativement bien organisé avec des responsables pédagogiques, des réunions au niveau de la mention et des réunions semestrielles par spécialité sous la forme de conseils de perfectionnement impliquant enseignants, professionnels et étudiants.</p> <p>L'équipe pédagogique de la spécialité <i>Gestion de patrimoine</i> est principalement représentée par des intervenants professionnels (environ 70 %). Les équipes des spécialités CCA et <i>Marchés financiers</i> sont mieux équilibrées entre enseignants-chercheurs (40 % et 43 % respectivement), enseignants du secondaire (19 % et 15 %) et professionnels (41 % et 36 %). La faible implication des enseignants-chercheurs au sein de la spécialité <i>Gestion de patrimoine</i> (26 % environ) est regrettable en termes d'assise académique (universitaire). Dans une moindre mesure on pourra aussi regretter la faible implication des professeurs des universités (6 %) en master CCA. Le dossier ne permet pas d'apprécier avec précision le niveau d'implication des enseignants, notamment des enseignants professionnels. Il est dommageable de ne pas avoir d'informations complètes sur le niveau de compétences et le degré de responsabilité des intervenants professionnels. Lorsque cette information est fournie, la nature des intervenants professionnels est de qualité. Du reste, une procédure de recrutement impliquant une commission d'habilitation et le conseil de l'IAE est garante de leur qualité.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Il existe des disparités selon les spécialités de la mention.</p> <p>Pour les spécialités CCA et <i>Gestion de patrimoine</i>, les effectifs (plus de 50) et les taux de réussite sont relativement stables et élevés (supérieurs à 88 %). Par ailleurs, l'insertion professionnelle est de qualité. Moins d'un an après l'obtention du diplôme, les diplômés sont en emploi pour 75 % à 93 % d'entre eux selon les années, en poursuite d'études pour 0 % à 16 % et en recherche d'emploi pour 0 % à 8,5 %. Ses emplois sont stables dans plus de 62 % des cas, les salaires bruts mensuels moyens varient d'une année sur l'autre entre 2200 € et 3000 €. Les fonctions occupées sont en adéquation avec les métiers visés.</p> <p>Pour la spécialité <i>Marchés financiers</i> l'insertion professionnelle déjà jugée incertaine lors de la précédente évaluation ne s'est pas améliorée ; les taux d'insertion sont relativement faibles avec 45 % à 69 %, pour 0 % à 13 % de poursuite d'études et de 25 % à 33 % de recherche d'emplois et un taux d'emplois stable entre 0 % et 45 % seulement. Le salaire moyen à l'embauche varie entre 2000 € et 3000 € et les fonctions occupées demeurent en adéquation avec les métiers visés. Etant donnée la faiblesse des effectifs (de 12 à 20 inscrits) et le fait que les emplois de la spécialité marchés financiers sont essentiellement parisiens, il semble que cette spécialité souffre d'une absence de besoin professionnel en région et de la concurrence des formations parisiennes. Il faut noter que l'ouverture récente des deux parcours en anglais, source d'attractivité, est une réponse apportée par les responsables de la spécialité à ses difficultés.</p>

Place de la recherche	<p>La formation par la recherche est bien présente dans cette formation à visée professionnelle grâce à la réalisation de mémoires de recherche appliquée obligatoires au niveau M2, en travail de groupe et encadrés par les enseignants-chercheurs, par la présentation de travaux de recherche de ceux-ci, par un enseignement spécifiquement dédié à la méthodologie de la recherche. Cet enseignement a d'ailleurs plusieurs avantages au-delà de la formation à la recherche, comme celui d'assurer un encadrement des étudiants, un suivi de leur travail personnel. Comme on l'a vu, la thématique « gouvernance et valeur » du laboratoire de recherche est en cohérence avec les spécialités de cette mention. C'est un point fort pour une formation professionnelle.</p> <p>Également, la possibilité d'inscription dans un parcours recherche en <i>Sciences de gestion</i> en S3 dénote d'une volonté de l'équipe pédagogique d'offrir une opportunité d'ouverture aux étudiants à des cours fléchés « recherche ». Le dossier est peu explicite sur le nombre d'étudiants faisant ce choix, les rédacteurs se contentant de préciser que sur l'année universitaire 2014-2015 deux étudiants de la spécialité CCA l'ont fait, ce qui laisse entendre qu'ils sont peu nombreux dans ce cas.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est de bon niveau. La présence importante des professionnels dans les enseignements assure un bon contact avec les milieux professionnels. A cela s'ajoutent les nombreux partenariats cités.</p> <p>Egalement chaque spécialité de M2 dispose de dispositifs spécifiques qui renforcent la qualité de la professionnalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la spécialité <i>Marchés financiers</i>, la mise à disposition des étudiants d'une salle de marché école et la possibilité de passer la certification Autorité des Marchés Financiers. • Pour la spécialité CCA, la possibilité de suivre le M2 en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation pour 80 % des effectifs), la relation forte entretenue avec l'ordre des experts comptables et la préparation au DSCG. • Pour la spécialité <i>Gestion de patrimoine</i>, la possibilité de suivre le M2 en alternance, les nombreux cas de synthèse et mises en situation, ainsi que l'existence d'un module « Entreprise » consacré à la présentation des métiers de la Gestion du patrimoine et des conditions d'exercice dans différentes structures. En outre, ce module permet aux étudiants de rencontrer les recruteurs, ce qui débouche souvent sur des embauches.
Place des projets et stages	<p>Les stages occupent une place importante, mais somme toute assez classique. Les stages sont obligatoires en M2 dans toutes les spécialités de la mention et sont fortement conseillés en M1 pouvant être, à défaut, remplacés par un mémoire (en cas de mobilité internationale notamment).</p> <p>En M1 le stage est de trois à cinq mois. Les spécialités de M2 CCA et <i>Gestion de patrimoine</i> peuvent être suivies en alternance (contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation ou stage alterné) ou sous la forme d'un stage de trois à six mois. La spécialité <i>Marchés financiers</i> n'est pas ouverte en alternance, le stage obligatoire y est de trois à 10 mois.</p> <p>Toutefois, les crédits ECTS accordés aux stages sont relativement faibles ce qui réduit leur importance réelle : 3 en M1 CCA, 4 en M1 <i>Finance</i>, 6 en M2 <i>Marchés financiers</i>, 3 en M2 CCA et 10 en M2 <i>Gestion de patrimoine</i>. Il est fort regrettable que sur les modalités de suivi et d'évaluation on ne sache rien en dehors du fait que chaque étudiant doit, en plus du mémoire de recherche, rédiger et soutenir un mémoire professionnel devant un jury composé à la fois d'universitaires et de professionnels.</p> <p>Les projets tuteurés en tant que tels sont absents de la maquette et ne sont pas directement évoqués dans le dossier.</p>
Place de l'international	<p>Il s'agit incontestablement d'un point fort de cette mention alors que dans la précédente évaluation cela était identifié comme un point faible. La mobilité estudiantine est importante et diversifiée, avec des échanges Erasmus, des accords bilatéraux, des possibilités de stage à l'étranger, la possibilité d'effectuer une année de césure. Le dossier ne permet cependant pas d'évaluer avec précision l'importance de cette mobilité, car il manque des statistiques claires sur le nombre de départs et le</p>

	<p>nombre de places disponibles. La mobilité enseignante est aussi une réalité et concerne aussi bien la pédagogie que la recherche. De plus, on relève l'existence de dispositifs permettant l'accueil d'étudiants étrangers.</p> <p>En outre, l'ambitieuse politique internationale a permis de former les étudiants français à la pratique de l'anglais professionnel et aux spécificités du management international : parcours 100 % ou partiellement en langue anglaise, présence de cours d'anglais aux deux semestres en M1 et en M2 CCA et <i>Marchés financiers</i> (mais seulement 10 heures au semestre 2 pour le M2 <i>Gestion de patrimoine</i>). En dehors des cours d'anglais 19 enseignements sont dispensés en langue anglaise. Les étudiants de la mention ont la possibilité de passer le TOEIC (<i>Test of English for International Communication</i>) et, en 2015, 33 % d'entre eux l'on fait. Il faut noter cependant que l'ensemble de ces dispositifs ne concernent que très peu la spécialité <i>Gestion de patrimoine</i> dans laquelle l'anglais est insuffisamment présent.</p> <p>Le master 2 CCA fait l'objet d'une délocalisation au Maroc à Casablanca. Les entretiens de recrutement sont effectués sur place par le responsable de la formation. 50 % des cours sont dispensés par des enseignants français de la spécialité et les examens terminaux sont les mêmes que ceux donnés en France. Les soutenances de mémoire de recherche ont lieu en présence du responsable de la formation.</p> <p>Cette politique internationale est soutenue par un service des relations internationales au sein de l'IAE (aide et suivi des étudiants, gestion des partenariats) et une politique volontariste au sein de l'Université d'Auvergne avec notamment des bourses de mobilité.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement, organisé de façon concertée au sein de la mention, pour les trois spécialités de M2, est sélectif alors que la sélection était jugée comme insuffisante pour le master CCA dans la précédente évaluation. Le recrutement se fait sur dossier et entretien devant un jury comprenant 1/3 de diplômés de la promotion précédente, 1/3 de praticiens, 1/3 d'enseignants. La présence des anciens de manière aussi systématique est une originalité intéressante. Le dossier indique que les spécialités CCA et <i>Gestion de patrimoine</i> attirent plus de 200 candidatures chaque année ce qui laisse l'attractivité de ces deux formations. Mais les données ne sont pas suffisamment renseignées pour évaluer l'attractivité réelle de la mention (taux de sélection, origine géographique, origine par diplôme, inscriptions réelles après sélection).</p> <p>Les taux de réussite présentés dans le dossier sont très élevés de sorte que les dispositifs d'aide à la réussite sont relativement peu nécessaires. En revanche, des journées de présentation des métiers, des stages dating et job dating sont organisés pour aider les étudiants à se réorienter ou à trouver un stage ou un contrat d'apprentissage.</p> <p>Des passerelles sont possibles du M1 CCA vers les autres spécialités de M2.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont diversifiées et répondent à des exigences pédagogiques complémentaires, la place du numérique est d'un assez bon niveau.</p> <p>Concernant le numérique, outre les dispositifs classiques désormais courants tel que l'Espace Numérique de Travail (ENT) ou la bibliothèque en ligne, les étudiants disposent de bases de données financières et d'une salle de marché.</p> <p>Les modalités pédagogiques d'enseignement sont assez variées et n'hésitent pas à sortir du cadre classique avec les études de cas, les travaux de groupes en mode projet, les mises en situation, la réalisation de mémoires de recherche et de mémoires professionnels. Le mémoire de recherche est un travail de groupe réalisé tout au long de l'année, il ne se substitue pas, mais s'ajoute au mémoire professionnel qui est un travail individuel en relation avec la mission en entreprise.</p> <p>La mention est ouverte en formation continue, en formation initiale et à la VAE. Aucun dispositif propre à la formation continue autre que l'alternance (quand elle est possible) n'est indiqué, l'organisation de la VAE n'est pas précisée. Le dossier est muet sur l'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières. Si en M1 on trouve à la fois des cours magistraux (CM) et des Travaux Dirigés (TD), en M2 tous les enseignements sont en cours magistral. La répartition entre TD et CM ne répond à aucune logique affichée ou apparente.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques.</p> <p>Pour le M1 et les spécialités CCA et <i>Marchés financiers</i>, dans les semestres 1 et 2, destinés aux fondamentaux, ce sont les examens terminaux qui dominent, dans les semestres 3 et 4, plus professionnels, c'est le contrôle continu. En contrôle continu les modes d'évaluations sont variés et correspondent aux modalités d'enseignements décrites ci-dessus : rapports de projets, mémoires, exposés etc...</p> <p>Le point faible est l'absence de contrôle continu dans la spécialité <i>Gestion de patrimoine</i> qui est entièrement en examen terminal.</p> <p>Il y a compensation totale, des matières dans une unité, entre les unités et entre les deux semestres. Les enseignements sont semestrialisés avec des jurys de fin de semestre. Une seconde session est systématiquement organisée. Les modalités de fonctionnement des jurys d'examen ne sont pas précisées. Les règles de délivrance des ECTS ne sont pas présentées, l'examen des tableaux montre qu'elles ne sont pas véritablement proportionnelles aux volumes horaires. Les ECTS accordés aux stages et aux projets sont relativement faibles, ce que l'on peut regretter.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Si les compétences principales sont assez bien détaillées pour chaque spécialité de M2, dans les suppléments aux diplômes comme dans le dossier, la démarche de définition des compétences s'arrête là, les compétences transversales sont négligées.</p> <p>Concernant les modalités de suivi de l'acquisition de ces compétences le dossier est faiblement renseigné. Tout juste signale-t-on la mise à disposition des étudiants d'un e-portfolio sur l'ENT et pour les apprentis du master CCA d'un portail numérique dans lequel ils alimentent les compétences acquises qui seraient validées par le tuteur enseignant. Aucune autre précision, aucun exemple ou tout autre élément en annexe ne permet de préciser la réalité, les principes ou l'efficacité réelle de ce suivi.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le dossier se contente de rappeler l'existence de l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante de l'Université d'Auvergne ainsi que l'existence d'associations d'anciens « actives » « en relation avec les responsables de spécialité » qui « assurent la diffusion des offres d'emplois, des rencontres d'anciens ». Notons cependant que les enquêtes de l'Observatoire sont riches et détaillées ; elles proposent une analyse à moins d'un an et une autre à 30 mois. Cependant aucun élément dans le dossier ne permet d'apprécier la capacité de la formation de faire de ce suivi un outil d'amélioration continue.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les conseils de perfectionnement et l'évaluation des enseignements par les étudiants ont le mérite d'exister. Mais les informations données dans le dossier sont insuffisantes pour en apprécier la qualité et les effets au-delà du seul exemple cité : l'allongement du stage à six mois et la proposition de passer sur site la certification AMF (Autorité des Marchés Financiers) dans la spécialité <i>Marchés financiers</i>. On peut aussi regretter l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention (seulement au niveau des spécialités) ce qui renforce l'impression d'une certaine faiblesse du pilotage de l'ensemble.</p> <p>Cependant l'autoévaluation est une réalité tangible puisque pour chaque item du dossier des points faibles et des points forts sont identifiés, avec des projets d'amélioration en relation avec les points faibles. Notons également que la plupart des points faibles et des recommandations de la précédente évaluation ont été pris en compte.</p>

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master

Comptabilité-Finance

Numéro de rapport : S3MA170012645

Nous vous remercions pour vos observations et vous proposons ci-dessous des réponses aux commentaires et interrogations présents dans le rapport d'évaluation.

- 1) « L'absence de module de mise à niveau ... ce qui rend difficile l'accès de la formation à des étudiants qui ne sont pas initiés à la gestion. »

Semestres 1 et 2 de la Mention Comptabilité Finance

Un travail a été réalisé lors du précédent contrat afin de mettre en place un Master 1 Finance qui permette l'entrée à la fois en M2 Gestion de Patrimoine et en M2 Marchés financiers. Ce Master 1 Finance permet d'assurer les prérequis nécessaires à l'entrée dans ces masters 2.

Un deuxième travail a été fait : permettre des passerelles entre le Master 1 CCA et le Master 1 Finance avec la mise en place de cours mutualisés.

Grâce à ce double travail, des modules de mise à niveau n'ont pas été nécessaires dans la mention Comptabilité-Finance. Cela n'empêche pas pour autant l'entrée d'étudiants non issus de licence Gestion dans la Mention. En effet, le Master 1 Finance recrute des étudiants issus de licence en économie et de licence en mathématiques.

Spécialité Gestion de Patrimoine

La spécialité gestion de patrimoine, qui recrute de nombreux juristes (1/4 à 1/3 des promotions), parfois aussi des économistes, n'est pas concernée. Les jurys de recrutement sont très attentifs à la nécessité de cette pluridisciplinarité. La qualité de la personne, la force de sa motivation, son appétence pour ce type de profession, sont alors des critères essentiels.

- 2) **Pilotage de la mention Comptabilité Finance**

Ce pilotage existe au travers du comité de pilotage de la Mention Comptabilité-Finance.

Ce comité se réunit une fois par semestre.

Ce comité est composé de tous les responsables de formation de la Mention Comptabilité-Finance. Il permet d'avoir une action concertée notamment sur la coordination des services d'enseignement, la répartition du suivi des étudiants en stage, en mémoire, la politique internationale.

Ce comité de pilotage permet ainsi d'avoir une vision transversale des spécialités de la Mention Comptabilité-Finance.

Le pilotage de la Mention Comptabilité-Finance est assuré également par les conseils de perfectionnement qui ont lieu par spécialité.

3) Articulation avec la Licence

La structure de la licence Gestion a été conçue pour prendre en compte l'organisation en mentions de l'Ecole Universitaire de Management.

Ainsi depuis 2012, la 3^{ème} année de licence de Gestion comprend deux parcours : "Management" d'une part et "Comptabilité Finance" d'autre part.

Le travail qui a été fait au niveau de la Mention de master Comptabilité Finance (installation de prérequis en Master 1) a été prolongé au niveau de la L3 Gestion.

L'équipe d'enseignants-chercheurs de la Mention de master Comptabilité-Finance a conçu le parcours Comptabilité-Finance de la licence afin de préparer au mieux l'entrée des étudiants dans la Mention de master dont elle s'occupe.

Cependant, grâce au choix de mineures possibles en Licence (droit, économie, administration économique et sociale), des étudiants non gestionnaires peuvent aussi intégrer la Mention de master Comptabilité-Finance.

Parcours Gestion de Patrimoine

Le caractère très pluridisciplinaire du parcours Gestion de Patrimoine en fait un débouché possible aussi bien pour des étudiants en droit que pour des étudiants en économie ou en gestion (orientés plutôt sur la finance de marché). Il se situe donc dans une continuité évidente du portail de licences du domaine Droit Economie Gestion de l'Etablissement (commune aux 3 écoles de Droit, d'Economie et de Management). D'ailleurs, dès la L3, certains étudiants ont déjà fait le choix de cette spécialité et en font un critère de leur inscription dans l'option Comptabilité-Finance du S6 de la Licence de Gestion.

Bien entendu, une présentation d'ensemble est réalisée en cours d'année aux étudiants de licence par les responsables de la mention et des spécialités.

4) Evaluation, Contrôle Final Ecrit (CFE)/Contrôle Continu (CC) en Gestion de patrimoine

Pour la spécialité Gestion de Patrimoine, il existe de fait un contrôle continu (sans notation) à travers de nombreux cas pratiques dès le S3 et surtout via les cas de synthèse transverses du S4 ; à travers aussi l'entraînement, encadré par des enseignants à divers concours de gestion de patrimoine, comme le cas (national) AGEFI ou le cas « CARDIF » ; à travers enfin les séances de méthodologie du mémoire et de la recherche positionnées dans chaque semestre, à l'occasion desquelles les étudiants exposent les premiers résultats de leur recherche.

Par ailleurs, si le CC a pour but de maximiser les chances de réussite des étudiants, force est de constater qu'il ne fait pas défaut puisque ces taux de réussite sont couramment de 100%.



5) Poids du stage, modalités de suivi

Le poids du stage a volontairement été limité, car nous ne souhaitons pas que les étudiants en fassent une aubaine qui permettrait de compenser des insuffisances gênantes dans les matières fondamentales ou dans les cas de synthèse ou pratiques.

L'équipe d'enseignants-chercheurs de la Mention Comptabilité Finance a eu le souhait d'initier les étudiants, dès le Master 1, à la recherche en comptabilité-finance avec un cours et TD de Séminaire de Recherche. En Master 2, dans toutes les spécialités, les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche.

Cela explique l'absence de projet tutoré et également le nombre de crédits limités affectés au stage afin d'avoir une offre de formation équilibrée entre les matières fondamentales, la recherche et le stage.

Le stage reste néanmoins une préoccupation dans la mention Comptabilité-Finance :

- un stage de 3 à 5 mois est possible en Master 1 Finance et en Master 1 CCA
- un stage de 3 à 6 mois est obligatoire dans toutes les spécialités de la Mention Comptabilité Finance (Master 2)

En revanche, le suivi du stage (comme du mémoire) est formalisé de façon rigoureuse, en conformité avec les exigences du Label « Qualicert » du réseau des IAE, et grâce à l'utilisation de la nouvelle formule de l'application « UDA Pro ».

Avant le démarrage du stage, les étudiants assistent à une réunion d'information en présence du responsable de formation et du service scolarité au cours de laquelle ils obtiennent :

- les informations administratives sur la convention de stage ou sur le contrat de professionnalisation
- les attentes sur le rapport de stage et la soutenance

Un guide est mis à disposition des étudiants dans l'Espace Numérique de Travail qui rappelle toutes les informations données pendant la réunion.

Dès le démarrage du stage, un tuteur enseignant est nommé pour assurer le suivi du stage.

Une application « Suivi des stages » a été développée par l'Université afin de permettre ce suivi du stagiaire : dans cette application,

- le stagiaire peut échanger avec son tuteur enseignant, déposer son rapport de stage, évaluer son stage
- le tuteur enseignant peut assurer le suivi pédagogique du stagiaire
- à la fin du stage ou du contrat, les tuteurs enseignant et entreprise saisissent l'évaluation du stagiaire.

6) Insertion des M2 Marchés Financiers

Les statistiques d'insertion professionnelle du Master 2 Marchés Financiers ci-dessous sont issues des enquêtes à moins d'un an de l'Université d'Auvergne et montrent une très bonne insertion professionnelle dans le temps :

Promotion	2012-13	2013-14	2014-15
Enquête	mai-14	mai-15	avr-16
Pourcentage d'étudiants ayant trouvé un emploi avant d'être diplômés:	38%	30%	56%
Pourcentage d'étudiants ayant trouvé un emploi dans les 3 mois :	50%	60%	63%
Pourcentage d'étudiants ayant trouvé un emploi dans les 6 mois :	63%	80%	81%
Salaire annuel minimum brut en € - 1er emploi	25 992	26 000	25 000
Salaire annuel maximum brut en € - 1er emploi	46 500	55 500	37 000
Salaire annuel moyen brut en € - 1er emploi	36 038	36 829	33 587
Salaire mensuel minimum brut	2 166	2 167	2 083
Salaire mensuel maximum brut	3 875	4 625	3 083
Salaire mensuel moyen brut	3 003	3 069	2 799

Le taux de recherche d'emploi diminue et aujourd'hui 80% des étudiants ont trouvé un emploi dans les 6 mois.

Il y a par nature peu de CDI à la suite du M2. Cela a toujours été le cas, les banques embauchent d'abord en CDD, puis en CDI.

NB : Les salaires en moyenne sont plus proches de 3000€ que de 2000€ dans la fourchette mentionnée.

7) Présence de Professeurs d'Université au sein de la Mention CCA, EC du parcours Gestion de patrimoine

Depuis septembre 2015, le nombre de professeurs d'université a fortement augmenté : à ce jour quatre professeurs d'université assurent des cours dans la Mention CCA.

Parcours Gestion de patrimoine : en effet 4 EC seulement, mais aussi 1 MCF retraité publiant, plus 2 PR associés et un MCF associé fortement publiant.

8) Place de la recherche dans la Mention Comptabilité Finance

Sur l'année universitaire 2015 – 2016, deux étudiants du M2CCA, un étudiant du M2 Marchés Financiers et 1 étudiant du M2 Gestion de Patrimoine, 5 étudiants du M2 Accounting and Finance suivent le parcours recherche, soit un total de 9 étudiants.



9) International et Mention Comptabilité-Finance

L'Ecole Universitaire de Management a signé une cinquantaine d'accords de partenariat avec des universités en Europe (35), en Chine (2), en Corée du Sud (1), au Brésil (1), en Amérique du Nord (3). Depuis sa création en 2012, l'Ecole (issue d'une faculté d'Economie et Gestion) s'est attachée à rechercher des coopérations avec des institutions présentant une nette orientation vers la comptabilité finance dans la recherche de double diplôme.

Sur l'année universitaire 2015-2016, l'Ecole Universitaire de Management gère 72 mobilités cursus enseignement Erasmus + et accords bilatéraux.

	Nombre d'étudiants	En %
Licence 3 ^{ème} année Gestion	34	47%
Licence 2 ^{ème} année Gestion	6	8%
Master Gestion	32	44%
Total	72	100%

Les étudiants de la Mention Comptabilité-Finance représentent 100% des étudiants niveau Master en mobilité sortante cursus enseignement avec la répartition ci-dessous entre les masters de la Mention Comptabilité-Finance :

Mention Comptabilité-Finance	Nombre d'étudiants
Master 1 Finance	13
Master 1 CCA	15
Master 2 Accounting and Finance	4
Total	32

Les 4 étudiants du Master 2 Accounting and Finance sont des étudiants qui ont fait le Master 1 CCA sur l'année universitaire 2014-2015. Ils ont décidé de partir pour une année de césure en mobilité enseignement sur l'année 2015-2016 et reviendront faire le Master 2 CCA sur l'année universitaire 2016-2017.

Clermont-Ferrand, le 20/05/2016

Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I



Professeur Alain ESCHALIER